



DEPARTEMENT GESTION URBAINE
Service Urbanisme - Dienst Stedenbouw

Muriel CHAMPENOIS

☎ 02 773 06 36 ☎ 02 773 18 19

✉ urbanisme@woluwe1150.be

N.Réf./O.Ref.: MC/NG - S. 1307

Woluwe-Saint-Pierre, le **11 OCT. 2021**

PAR PORTEUR

Bruxelles Environnement
Madame Barbara DE WULF, Directrice Générale
Site de Tour & Taxis
Avenue du Port 86C / 3000
1000 BRUXELLES

Madame,

Concerne : Projet de Règlement communal d'Urbanisme zoné sur le « Plateau de Stockel »
Cahier des charges du RIE concernant le projet amendé du Règlement Communal d'Urbanisme Zoné pour le « Plateau de Stockel »

Conformément à l'article 2 renvoyant à l'article 15/1 du CoBAT, nous vous prions de trouver ci-joint le cahier des charges du Rapport sur les Incidences Environnementales pour avis préalable dans le cadre de l'instruction d'un nouveau Règlement communal d'Urbanisme zoné sur le « Plateau de Stockel ».

Nous vous prions de croire, Madame, à l'assurance de notre considération distinguée.

Par ordonnance :

 La Secrétaire communale



Florence van LAMSWEERDE

Pour le Bourgmestre
L'Echevin de l'Urbanisme



Alexandre PIRSON

Annexe :

- ☐ Cahier des charges du Rapport sur les Incidences Environnementales.